

Lyon, le 17 mars 2009

Communiqué de presse

« 6^e Semaine pour la qualité de vie au travail » du 11 au 19 juin 2009 : informations en ligne dès aujourd'hui sur www.anact.fr

Le Réseau ANACT organise la 6^e édition de la « Semaine pour la qualité de vie au travail » du 11 au 19 juin 2009.

L'objectif de la « Semaine pour la qualité de vie au travail » est de diffuser le plus largement possible initiatives et bonnes pratiques sur les conditions de travail pour améliorer la situation des salariés et l'efficacité des entreprises.

Cet événement s'adresse aux DRH, consultants, responsables sécurité, médecins du travail, managers, partenaires sociaux, institutionnels mais aussi à tous les salariés désireux de s'informer, témoigner et agir pour améliorer les conditions de travail.

Cette année, le groupe de protection sociale Malakoff Médéric est partenaire de la Semaine pour la qualité de vie au travail.

Au programme

- **Un site Internet** événementiel en ligne sur www.anact.fr
Ce site informe les internautes au jour le jour des événements de la semaine pour la qualité de vie au travail, propose une définition de la qualité de vie au travail, des cas d'entreprises et des vidéos. Il permet d'accéder aux sondages des dernières éditions de la « Semaine pour la qualité de vie au travail ».
- **Un sondage sur le stress au travail**
La thématique du sondage 2009 porte sur le stress au travail.
Les questions concernent la perception qu'ont les salariés français de leur propre stress au travail. Deux questions de baromètre de la qualité de vie au travail sont posées afin de mesurer annuellement l'évolution de la qualité de vie au travail des salariés. Le sondage sera réalisé par l'ANACT et l'institut CSA. Les résultats seront communiqués à la presse à partir du 10 juin.
- **Un forum « Prévenir le stress au travail »**
Le jeudi 11 juin 2009 au CNIT Paris la Défense, un forum d'une journée ouvrira la 6^e édition de la « Semaine pour la qualité de vie au travail ».
Le forum s'articulera autour d'une table ronde de présentation du sondage du Réseau ANACT – CSA, commentée par des experts, de cinq ateliers thématiques, d'un espace exposition pour rencontrer les ARACT et des partenaires.
Des interviews filmées en plateau TV, des projections de films, un espace librairie, un espace multimédia viendront compléter la journée.
- **Une centaine de manifestations en régions**
Colloques, tables rondes, visites d'entreprises, films, débats, expositions, pièces de théâtre, concours de nouvelles... seront organisés par les ARACT dans toute la France.

Contacts Presse ANACT

Stéphanie Joullié – s.joullie@anact.fr - 04 72 56 13 57

Catherine Guibbert – c.guibbert@anact.fr - 04 72 56 13 38

L'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail, fondée en 1973 est un établissement public administratif dont l'objectif est d'aider les entreprises à mettre en œuvre des démarches qui permettent d'améliorer à la fois l'efficacité des organisations et la situation des salariés. L'ANACT développe des projets innovants touchant au travail. Elle constitue avec les Associations Régionales pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) un réseau présent dans toute la France.
ANACT – 4, quai des Étroits 69321 LYON Cedex 05 – Tél. : 04 72 56 13 13 – Fax : 04 78 37 96 90 – www.anact.fr